

Martin-Pannetier, Andrée. *La défense de la France : indépendance et solidarité*. Paris & Limoges, Éditions Charles-Lavauzelle, Coll. « Forces », 1985, 334 p.

Maurice Poncelet

Volume 17, Number 1, 1986

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/701984ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/701984ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print)

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Poncelet, M. (1986). Review of [Martin-Pannetier, Andrée. *La défense de la France : indépendance et solidarité*. Paris & Limoges, Éditions Charles-Lavauzelle, Coll. « Forces », 1985, 334 p.] *Études internationales*, 17(1), 202–203. <https://doi.org/10.7202/701984ar>

combien il est facile d'être induit en erreur à l'ère nucléaire.

Stanislav KIRSCHBAUM

*Département de science politique
York University, Collège Glendon, Toronto*

MARTIN-PANNETIER, Andrée. *La défense de la France : indépendance et solidarité*. Paris & Limoges, Éditions Charles-Lavauzelle, Coll. « Forces », 1985, 334 p.

Le livre de Mme Martin-Pannetier est une très bonne présentation, bien construite et bien documentée, de la politique française de Défense depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale.

Les commentaires et explications représentent 248 p. ; le reste regroupe les diverses annexes : textes de base, traités, statistiques, etc... Ce qui a le mérite de ne pas couper le fil de l'exposé, tout en constituant, *in fine*, une sérieuse documentation de base.

L'exposé lui-même comprend trois parties, à la fois thématiques et historiques : la France menacée, la France indépendante, la France solidaire.

La « France menacée » étudie et la menace directe, laquelle est soviétique, et les menaces indirectes : subversion, terrorisme, pacifisme et neutralisme, dépendances en énergie et matières premières, risque islamique, déclin démographique.

La « France indépendante » analyse les diverses options et les moyens : humains, techniques, et... financiers.

Quant à la « France solidaire », c'est l'étude essentiellement de la défense ouest-européenne, donc des relations avec l'OTAN et, en particulier, avec les États-Unis.

Le tout s'enchaînant parfaitement, même si la lecture requiert un lecteur au fait des problèmes militaires. Mais cette lecture aide à comprendre certains aspects de la politique française, conçue par de Gaulle et poursuivie par tous ses successeurs, y compris les oppo-

sants d'alors, venus au pouvoir. Il y a là un rassemblement « *post mortem* » autour des idées du Général ; ce qui peut paraître surprenant, mais il ne faut pas oublier que, de 1924 à 1939 ; de Gaulle avait autant – et peut-être même plus – d'audience à gauche qu'à droite.

Deux grandes dominantes dans cette politique : la dissuasion du faible au fort et le sanctuaire national. La première justifie l'existence d'une force nucléaire autonome, plus faible certes que celle de l'URSS, mais qui, étant employée contre des zones de fort peuplement de l'ennemi, amènerait celui-ci à réfléchir sérieusement avant d'attaquer. La seconde justifie le retrait, non de l'OTAN, comme on le croit généralement, mais de l'appareil militaire de cette organisation ; bien qu'une participation à la défense européenne soit envisagée (et des exercices communs France-Otan ont lieu régulièrement), seul le territoire national et ses glacis sont considérés comme vitaux. La France ne veut ni être entraînée dans une guerre qui ne la concernerait pas directement, ni être considérée comme un simple théâtre d'opérations, plus ou moins secondaires, en cas de guerre généralisée. L'expérience de 1940-1944 est encore dans les esprits et le processus occupation-libération est considéré comme à exclure, alors que les États-Unis, évidemment moins concernés, semblent l'envisager sans trop de difficultés...

Notons, incidemment, puisque le sujet est d'actualité, le rétablissement, par Mme Martin-Pannetier, de certains faits concernant les essais atomiques français en Océanie et dont se plaignent Australie et Nouvelle-Zélande. Mururoa est... à 4,200 kms de la dernière et à 6,000 kms de la première ; ce n'est pas la porte à côté et cela peut faire croire que certaines protestations ne sont pas dues uniquement aux risques nucléaires... (ce qui n'excuse pas l'opération « *Rainbow warrior* », mal conçue et – chose pire en politique – mal exécutée).

Mais, outre cette compréhension des problèmes français, le livre de Mme Martin-Pannetier peut nous amener à quelques réflexions en ce qui concerne le Canada, notamment pour les diverses menaces de dé-

stabilisation et l'organisation des forces armées.

Certaines menaces peuvent, en effet, nous concerner. Le terrorisme puisqu'aucun État n'est à l'abri de ce genre de risques; même si le Canada a, dans l'ensemble, une meilleure image que les États-Unis, il peut servir de base à des actions anti-occidentales: l'expérience des derniers mois a prouvé que les diverses mesures de sécurité n'étaient pas toujours adéquates. Le pacifisme/neutralisme car, bien qu'on puisse comprendre jusqu'à un certain point les sentiments de ceux qui s'opposent aux armements, notamment nucléaires la réalité laisse beaucoup moins de choix; il est utopique de croire qu'en cas de guerre É.U.-URSS, le Canada pourrait se contenter de voir passer les missiles au-dessus de son territoire; quant au fameux « *rather red than dead* » il présente des aspects de « collaboration » qui amènerait ses partisans à le méditer ultérieurement dans des goulags ou camps d'extermination... Enfin, il ne faut pas perdre de vue la menace démographique; si l'Europe de l'Ouest, la France en particulier, commence à expérimenter les risques d'une trop forte immigration, les « trois bastions blancs »: Australie, Nouvelle-Zélande, Canada, disposant de vastes territoires peu peuplés, peuvent se trouver, dans le futur, brutalement confrontés à la poussée des masses humaines de l'Asie du Sud-Est.

L'organisation des forces armées est, forcément, très différente au Canada et en France. Dans ce dernier pays, les principes de base sont le service national obligatoire et des « armes » (terre, air, mer) à vocation complète, *i.e.* dotées des moyens d'action tous azimuts. Alors que le Canada a une armée de métier, mais surtout des « armes » d'efficacité douteuse: Terre peut-être, Air moins sûr (comment défendre le territoire avec 150 F.18?) Mer pratiquement nulle. Une simple comparaison: la Gendarmerie française, qui est partie intégrante des Forces armées, comprend environ 75,000 hommes, c'est-à-dire l'équivalent de toutes les forces canadiennes. Certes, le Canada ne peut pas disposer de forces armées nombreuses, ne serait-ce qu'en raison du fardeau financier. Mais ceci devrait l'ame-

ner à reconsidérer et leur emploi et leur organisation. Au lieu d'imiter le Grand Frère américain, mieux vaudrait l'aider en se dotant de forces de défense du territoire, spécialisées dans des opérations de retardement, guérilla, résistance, sabotage, pouvant s'opposer à la main-mise sur les ressources et les communications.

Donc, un livre sérieux et qui fait réfléchir. Ce qui nous fait regretter que relativement peu d'auteurs canadiens s'intéressent aux questions de Défense, alors qu'elles présentent, à tout le moins, autant d'importance, que l'étude des modes de scrutin ou celle des plaidoyers *pro domo* de certains politiciens.

Maurice PONCELET

*Faculté d'Administration
Université d'Ottawa*

NURICK, Robert (Ed.) *Nuclear Weapon and European Security*. Hampshire (Engl.), Gower Publishing, Coll. « International Institute for Strategic Studies: The Adelphi Library », vol. 13, 1984, 152 p.

Ce livre, qui date de 1984, reproduit cinq documents publiés entre 1980 et 1982. Néanmoins, l'analyse qu'il contient est toujours d'actualité et rend bien compte des problèmes auxquels l'OTAN est confrontée à la fin de 1985; elle nous rappelle que les préoccupations essentielles ayant trait à la sécurité de l'Europe ne changent pas très rapidement.

Anthony Cordesman traite pour sa part du rôle que jouent les forces stratégiques des États-Unis dans l'élargissement de la dissuasion pour la protection des alliés européens. Il pose quatre critères essentiels et sept critères souhaitables, mais non essentiels, permettant d'évaluer la capacité des forces nucléaires occidentales d'assurer la prise au sérieux par l'URSS de la stratégie de dissuasion élargie, même dans le contexte d'une guerre limitée. Les critères essentiels sont les suivants: d'abord, que le risque d'escalade, où un recours limité aux armements nucléaires en Europe dégènerait en échange stratégique glo-